



MAYRAC

<http://www.mayrac.fr>

Mot du Maire

Bulletin Municipal N°39

Edition Janvier 2023

Actualités

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations



Le Maire et son conseil municipal
vous souhaitent une belle année 2023 et
vous invitent à la cérémonie des vœux
le vendredi 20 janvier à 18H30
à la salle des fêtes

Mot du Maire

L'année 2022 est malheureusement marquée par la guerre en Ukraine, la forte montée de l'inflation et la grippe aviaire. Malgré ces périodes compliquées l'animation communale a pu reprendre, nous avons pu nous retrouver lors d'évènements festifs.

Mot du Maire

Actualités

Les projets 2022 ont consisté à la sécurisation des routes avec la mise en place de nouveaux panneaux, d'une convention accessible à tous pour l'utilisation du bus communal, l'entretien de l'éclairage public et l'adressage. Ce dernier devrait se finaliser en 2023.

Animations

Cette fin d'année 2022 est également marquée par le départ à la retraite de Nicole Riols et la prise de fonction de Mélanie Poisson pour la remplacer. Nous remercions Nicole pour ces années de présence comme secrétaire de mairie, son professionnalisme et son accompagnement au quotidien des dossiers administratifs. Durant ces trois derniers mois, Nicole a également formé Mélanie.

Informations communales

Informations pratiques

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de Mayrac et nous les invitons à se faire connaître à la mairie pour échanger, partager l'histoire de la commune et s'enregistrer afin de bénéficier des actualités.

Associations

Enfin, nous espérons que ces fêtes se sont bien passées et nous vous souhaitons une très bonne année 2023.

Rendez-vous pour la cérémonie des vœux le vendredi 20 janvier 2023 à partir de 18h30 à la salle des fêtes qui sera clôturée par le verre de l'amitié.

Christophe Lacarrière

Actualités

L'adressage

Deux réunions publiques ont eu lieu pour présenter la démarche et l'intérêt de l'adressage sur la commune (faciliter l'intervention des pompiers, services soignants à domicile, livraisons...) et partager les futurs noms des routes / chemins sur l'ensemble de la commune.

Dans le cadre de la mise en place de l'adressage, le conseil municipal a fait appel au SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) afin de l'appuyer administrativement (nommage des voies en tenant compte des différentes catégories : impasse, rue, chemin, route et cohérence des noms) et techniquement sur la numérotation des voies (métrage informatique puis vérification sur le terrain).

L'adressage verra le jour en 2023.



Secrétariat : Au revoir Nicole, Bonjour Mélanie !

Mélanie POISSON a été depuis le mois de septembre en « formation » auprès de Nicole RIOLS qui est partie à la retraite le 31 décembre 2022.

Pour son dernier jour de permanence le vendredi 30 décembre, un grand nombre d'élus lui ont fait la surprise et sont venus la remercier pour son travail, sa gentillesse. Son frère et sa mère étaient également présents.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Mélanie pour sa prise de fonction en tant que secrétaire de mairie à compter du 1er janvier 2023 et une bonne retraite à Nicole qui a travaillé pour la commune depuis le 5 février 2013.



Nicole très émue !



La passation des clés !

Mot du Maire

Actualités

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations



Les élus des 3 derniers mandats

Recensement de la population

DU JEUDI 19 JANVIER AU SAMEDI 18 FÉVRIER 2023

La Mairie organise le recensement obligatoire de la population en partenariat étroit avec l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Il permet de connaître et de suivre l'évolution de la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur les caractéristiques de vie. De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget des communes.

Un agent recenseur, recruté par la Mairie, se présentera chez vous muni de sa carte officielle lors de la campagne.

Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu ensemble.

À noter : le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel et seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.

À cette occasion, la commune a recruté un agent recenseur : Martine Grenaille



Nous vous remercions de lui réserver un accueil chaleureux.

Evènements

Les cérémonies de commémoration

En accord avec l'association des anciens combattants et les maires des communes de Meyronne et Saint-Sozy, nous avons convenu d'effectuer une seule cérémonie pour le 11 novembre. Les autres commémorations sont respectées avec le pavoisement des bâtiments et des édifices publics aux couleurs françaises.

Lundi 18 juillet 2022, hommage aux « Justes » de France

L'hommage est en l'honneur des époux Grandou (Marcelin et Lucie) reconnus « justes parmi les nations » à titre posthume en 2005 pour avoir recueilli deux enfants juifs français, Claude et Danièle Hess (épouse Levy) alors âgés de 7 et 5 ans.



Samedi 19 mars 2022, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Depuis la loi de 2012, le 19 mars est la journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie.



Vendredi 11 novembre 2022, commémoration de la Victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'Armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France

La cérémonie s'est déroulée, comme chaque année, conjointement avec les communes de Meyronne et de Saint Sozy.

Un grand remerciement aux enfants pour avoir lu le message transmis par l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants et victimes de guerre).

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations



Cette année, le vin d'honneur a eu lieu à Mayrac sous un soleil radieux ce qui a permis de profiter de notre ancienne cour d'école !



Emmanuelle Plantier Lemarchand, Sous-Préfète en visite à Mayrac le mercredi 21 décembre

Une après-midi réservée à la commune de Mayrac, c'est l'honneur qu'a fait Mme la Sous-Préfète de Gourdon à un petit village du territoire de la Vallée de la Dordogne.

Là, il n'est pas question de centre-bourg, la visite se fait en voiture, comme à cette occasion, ou à vélo quand le temps le permet. A Mayrac, on va de lieu en lieu, de hameau en hameau, on fait de belles découvertes : un four à pain, un point de vue, le charme de maisons en pierre, du patrimoine vernaculaire, un troupeau de moutons.

Un cheminement sur la commune est certainement le projet le mieux adapté en aménageant des lieux de vie, de rencontre, des espaces fédérateurs, des haltes permettant à tout public de pouvoir se retrouver, se distraire et profiter des espaces naturels existants. Le point central et principal : le bâtiment communal qui comprend la Salle des Fêtes et les logements communaux. C'est la présentation qui a été faite à Mme la Sous-Préfète.

Le retour à la salle de réunions de la Mairie a été le moment où Mme la Sous-Préfète, très intéressée par la vie du village, de sa population, de ses entreprises, de son agriculture, de son

évolution et de son avenir, a échangé avec les élus. Tous les sujets ont été abordés : des difficultés que peuvent rencontrer les petites communes comme Mayrac à la possibilité durant le mandat de favoriser le bien-vivre ensemble, de créer une dynamique locale et donc de construire avec les concitoyens un projet basé sur l'amélioration de leur cadre de vie. Les financements d'Etat et les cofinancements ont été abordés avec les précieux conseils de Mme la Sous-Préfète permettant de faire aboutir les dossiers, des échanges fructueux et constructifs.



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations

Animations

Repas confit et frites, le samedi 30 avril

Le comité des fêtes a organisé un repas confit et frites en remplacement du traditionnel aligot et saucisse.

Une petite centaine de personnes s'est retrouvée à la suite d'une longue période sans animation.



Les aubades, le week-end du 4, 5 et 6 juin

Les aubades sont organisées pour distribuer le programme de la fête prévue début juillet.

Cette année est marquée par la forte présence de la jeunesse de Mayrac.



La fête votive, le week-end du 1, 2 et 3 juillet

Sur le thème « Celtic Mayrac », tout le monde s'est vêtu de magnifiques kilts, habilement cousus main !

Les décors du « O'Mayrac Pub » ont été réalisés la semaine avant la fête par une équipe très motivée.

Les repas du samedi soir et dimanche soir ont ravi les papilles des participants dans une ambiance toujours aussi conviviale et chaleureuse.

Les jeux de force du dimanche, avec les jeunes de la commune voisine de Baladou venus relever les défis, se sont déroulés sous un soleil de plomb mais les compétiteurs n'ont rien lâché.

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations



Ciné Belle Étoile, le lundi 25 juillet 2022

Projection du film « FISHERMAN'S FRIENDS »

Nos remerciements à Madame Noailhac pour nous avoir encore une fois prêté le terrain où le film « Fisherman's friends » a été projeté, lieu idéal.

Un grand merci également au club des aînés pour les gâteaux gentiment réalisés pour l'occasion et les friandises offertes par la municipalité qui ont été bien appréciés par le public venu nombreux.

Une bien agréable soirée avec un film tout public regroupant une centaine de personnes.

La manifestation cofinancée par Cauvaldor Culture sera reconduite en 2023.

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations



Fête du Four à pain, le dimanche 11 septembre

Contrairement à l'année passée en raison de la météo désastreuse, la fête du four à pain a pu se tenir au Pouzadou.



Vous étiez nombreux à venir faire cuire vos plats dans le four et les partager ensuite lors du repas. Le pain croustillant a également été cuit dans ce four à pain patrimoine de notre commune.



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations

Journée portes ouvertes à la méthanisation, le samedi 17 septembre

A l'occasion des 10 ans de la station de méthanisation, Joël et Cédric LAVERDET, ont invité l'ensemble de la commune à une journée portes ouvertes.

Cette journée s'inscrivait dans le cadre d'une journée nationale organisée par l'AAMF*.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- ⇒ 10H Table ronde « *Les bénéfices de la méthanisation agricole sur un territoire* »
- ⇒ 11H30 Assemblée Générale Constitutive AAMF OCCITANIE
(Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France OCCITANIE)
- ⇒ Déjeuner offert sur place
- ⇒ Visites guidées toute au long de la journée, de 9H à 17H pour découvrir :
 - * La station de MÉTHANISATION et son évolution depuis 2012
 - * Le nouveau bâtiment d'élevage aux dernières normes environnementales et bien-être animal
 - * La culture de Cive

Journée Débat Mutuelle Santé Agricole « Les légumes dans tous leurs États », samedi 1 octobre

La journée organisée par la MSA a débuté par la visite des serres bio de Jean Pierre Laverdet, puis s'est poursuivie par la promenade dans le jardin potager de Thierry Laverdet pour finir à la boutique de producteurs « Cass'Dale ».



Elle s'est terminée par une conférence débat sur le thème « comment conserver les légumes et leurs bienfaits » conférence animée conjointement par Maria Delpy, diététicienne nutritionniste à Floirac et Bernard Peyronnet, professeur au lycée hôtelier Quercy Périgord de Souillac.



Souveraineté alimentaire, les légumes dans tous leurs états

Un après-midi riche et varié :

- Promenade dans un jardin potager, avec l'intervention de Thierry Laverdet
- Visite d'une boutique de producteurs locaux - Le Cass'dale -
- Conférence-débat « Comment conserver les légumes et leurs bienfaits » coanimée par Bernard Peyronnet, professeur au lycée hôtelier Quercy Périgord de Souillac et Maria Delpy, diététicienne-nutritionniste à Floirac

Lieu-dit Garrit Bas, Mayrac
Samedi 1^{er} octobre à 14 h 00

Gratuit et ouvert à tous

ÉLUS
MSA
M. S. A. I.
1999-2023

Organisé par les élus MSA du
comité territorial de Cauvaldor



Repas Mique, le dimanche 2 octobre

Dimanche 2 octobre 2022, 158 convives ont été accueillis pour déguster la mique à la salle des fêtes de Mayrac. Ce rendez-vous annuel s'est déroulé sous un temps d'automne adapté à cet événement. 21 miques avaient été préparées par une dizaine d'adhérentes de l'Association pour satisfaire les papilles des participants. L'apéritif a été animé par le duo Chris et Serge qui nous accompagne chaque année. Cette journée a été une très belle réussite pour l'Association

Mot du Maire

Actualités

Vous pouvez suivre les activités de l'Association sur son nouveau site <https://association-sourire-maroc.fr/>

Evènements

Michel LEVET

Président Association Le Sourire de l'Espoir au Maroc

Animations

L'association « sourire du Maroc » a organisé cette année un repas couscous à Pinsac le 8 mai et a participé au marché de Noël de Saint Sozy le 25 novembre. Lors d'une visite au Maroc en octobre, l'association a eu l'opportunité d'apporter du matériel médical pour le dispensaire de Beni Mellal.

Informations
communales

A Sidi Abdelrahmane, l'association a amené du matériel scolaire, des blouses pour les écoliers, des ballons de foot offerts par le Rugby Flag de St Sozy, la vaisselle de la cantine et distribué les bourses scolaires et universitaires ainsi que des bonus aux élèves les plus méritants par leurs notes. Elles permettent aux bénéficiaires un accompagnement face aux difficultés économiques très présentes sur place.

Informations
pratiques

Associations



Exposition sur « le petit patrimoine bâti », les 28, 29 et 30 octobre

Une exposition mettant en valeur le patrimoine bâti des communes de Lacave, Mayrac, Meyronne, Pinsac, Saint Sozy a été organisée par la Vallée des Rocs et présentée dans la salle de l'ancienne école.

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations



Halloween, le 31 octobre

Cette année, les jeunes se sont retrouvés déguisés et ont parcouru l'ensemble de la commune en criant « des bonbons ou un sort ». Merci aux habitants pour leur accueil chaleureux mais attention à la crise aux caries !



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations

Beaujolais littéraire, le 17 novembre

Pour fêter les 10 ans de cet évènement organisé par la Vallée des Rocs, Jean Pierre Alaux a dédié son roman.



Soirée Moules frites, le 26 novembre

Toujours autant de succès pour ce rendez-vous annuel où l'on a pu compter encore une fois sur notre jeune équipe.



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations

Illuminations Noël, à partir du samedi 3 décembre

Elles ont été installées par des conseillers le 3 décembre.
Elles ont brillé chaque soir de 17h à 22h30 et de 6h30 au lever du jour.



Les informations communales

État civil 2022

Ils nous ont quittés :

Jeanne DELBOS (veuve BIBE)
Geoffrey HART
Léo LONGAYGUE
Anne DARNIS

Baptême civil :

Yanis WATTEBLED



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

[Informations
communales](#)

Informations
pratiques

Associations

Recensement militaire (ou "recensement citoyen")

*Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une **attestation de recensement**. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une **attestation de situation administrative**. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).*

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de votre anniversaire.

À savoir : si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

L'école

RPI : Creysse, Lacave, Mayrac, Meyronne, Saint-Sozy
Tél : 05.65.32.26.49

A la rentrée, 22 enfants de Mayrac sont scolarisés sur le RPI.

Effectifs 2022-2023 du RPI :

Petite section : 15, moyenne section : 14, grande section : 13, CP : 14, CE1 : 15, CE2 : 9, CM1 : 18, CM2 : 9.

Les logements de la commune

Comme chaque année a eu lieu la révision des loyers communaux :

Presbytère : le loyer est passé de 294.73 euros à 299.47 euros au 1er juillet,

Logement au-dessus de la salle des fêtes : le loyer est passé de 384.39 euros à 390.57 euros au 1er juillet.

Le logement au-dessus de la salle des fêtes ayant été vacant pendant quelques semaines, il nous a été possible de faire effectuer un DPE (Diagnostic Performance Energétique).

Finances de la Commune

Le budget 2022 a été voté le 14 avril 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture du bureau.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

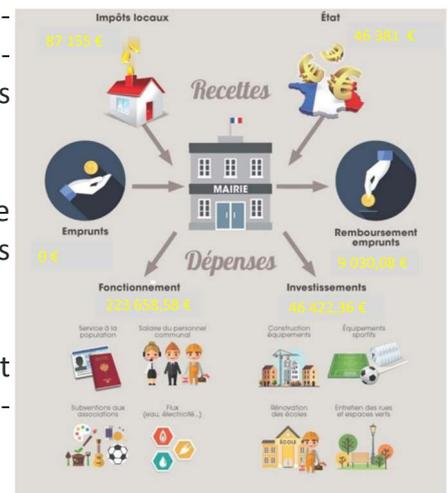
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent 223 658,58 €.

Elles correspondent aux sommes encaissées : concessions cimetières, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux revenus des immeubles et autres produits de gestion courante.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune : Pour 2022 les taux restent les mêmes qu'en 2021.

- Taxe d'habitation : suppression de celle-ci
- Taxe foncière : 40.83 % soit 23,86 % de part départementale et 16.97% de part communale
- Taxe foncière sur le non bâti : 139.25%
- Produit : 87 155,00 €



Les dotations (DGF) de l'Etat s'élèvent à 32 223,00€.

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 223 658,58 €.

Elles sont constituées des charges à caractère général ; les charges de personnel frais assimilés ; les atténuations de produits ; les autres charges de gestion courante ; les charges financières (intérêts réglés à l'échéance).

Les charges de personnel, frais assimilés représentent 56 214,10 € des dépenses de fonctionnement de la commune, avec :

- Un agent de maîtrise CNRACL 29h /semaine,
- Un agent technique titulaire Ircantec 1h30mm/semaine,
- Un agent administratif en CDI 22h /semaine,
- Un agent administratif en CDD 10h /semaine pour les mois d'octobre, novembre et décembre.

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations communales

Informations pratiques

Associations

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

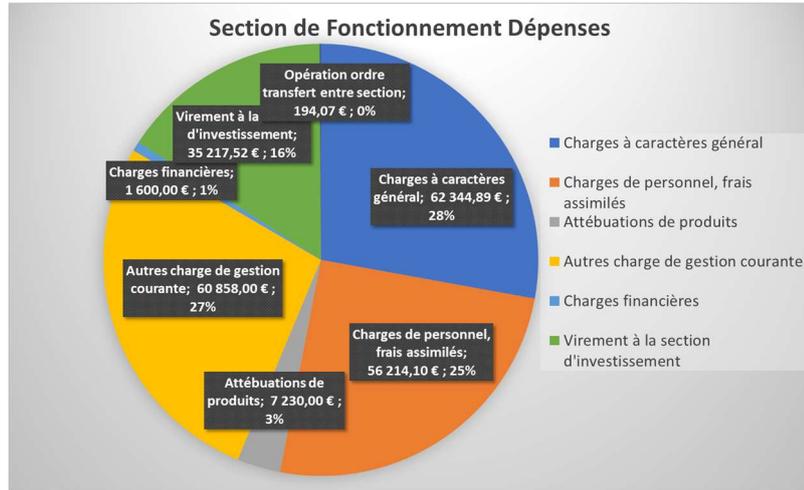
[Informations communales](#)

Informations pratiques

Associations

Dépenses :

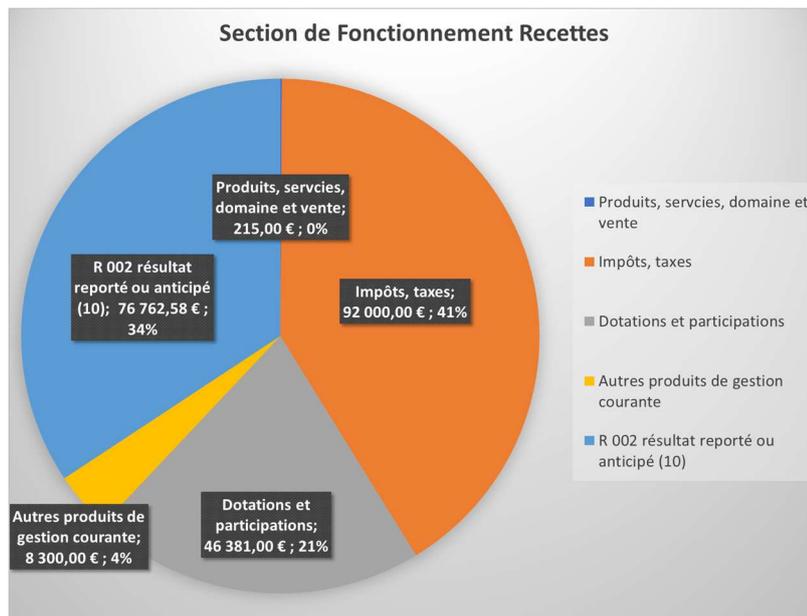
Charges à caractère général 62 344,89 €
Charges de personnel, frais assimilés 56 214,10 €
Atténuations de produits 7 230,00 €
Autres charges de gestion courante 60 858,00 €
Charges financières 1 600,00 €
Virement à la section d'investissement 35 217,52 €
Opération d'ordre intérieur de la section 194,07 €



Total des dépenses de fonctionnement cumulées 223 658,58 €

Recettes :

Produits, services, domaine et vente 215,00 €
Impôts, taxes 92 000,00 €
Dotations et participations 46 381,00 €
Autres produits de gestion courante 8 300,00 €
Résultat reporté ou anticipé 76 762,58 €



Total des recettes de fonctionnement cumulées 223 658,58 €

La voirie à Mayrac



La Communauté de Communes Cauvaldor a la compétence voirie. En raison de l'augmentation générale des matériaux, elle a demandé à l'ensemble des communes du territoire de revoir à la baisse les travaux. Pour notre commune, cela signifie que nous n'avons réalisé que 415 m au lieu des 608 m prévus.

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations communales

Informations pratiques

Associations

Les travaux réalisés en 2022

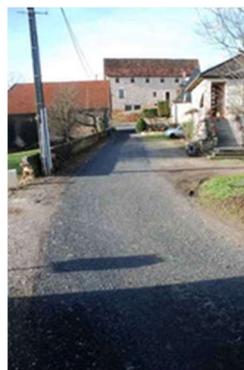
Voie Communale 16 au Bourg : soutenue et ré-enduite sur 50 m

Voie Communale 21 au Faget : ré-enduite sur 175 m

Voie Communale 19 à Lascoux : ré-enduite sur 90 m



Bourg



Faget



Lascoux

Le programme de voirie 2023

400 mètres linéaires de voirie par an devraient être alloués à la commune. Il faut compter un reliquat de 102 mètres linéaires de l'année 2022. Il est donc possible de programmer pour 2023 environ 500 mètres linéaires.

En projet, la VC15 : Le Pit (210 mètres linéaires) et la VC10 depuis l'intersection de la départementale direction les Fleurs du Garrit (350 mètres linéaires).

La sécurité

Des aménagements pour la sécurité de tous ont été réalisés sur la commune.



Carrefour patte d'oie de la route départementale 96 et de la voirie communale

Mise en place d'un panneau « cédez le passage » : marquage au sol associé et panneau « rappel » positionné en amont



Carrefour D96/VC16 Bourg /Salle des Fêtes

Mise en place d'un îlot directionnel en peinture permettant d'inviter les véhicules à mieux se positionner pour une meilleure visibilité sur la voie départementale D96.



Carrefour VC1/VC11 lieu-dit Rayjade

Accès qui nécessite deux panneaux « stop », marquages au sol associés et panneaux de « rappel » positionnés en amont. Ils ont été positionnés sur la voie communale VC11 et le chemin communal perpendiculaire à la voie communale VC1.



Carrefour VC3/VC11 lieu-dit Le Sarragous

Accès qui nécessite un panneau « cédez le passage », marquage au sol associé et panneau de « rappel » positionné en amont. Ils ont été positionnés sur la voie communale VC11.



Carrefour VC3/VC6/VC21 Le Faget

Accès qui nécessite une limitation de vitesse à 50km/h. Les panneaux de limitation et de fin de limitation ont été positionnés sur la voie communale VC3.



Carrefour VC3/VC2 lieu-dit Lascoux :

Accès qui nécessite une limitation de vitesse à 50km/h. Les panneaux de limitation et de fin de limitation ont été positionnés sur la voie communale VC2.

La pose des panneaux a été réalisée par des membres du conseil municipal qui tiennent à remercier vivement Jacques Marion pour son aide gracieuse et précieuse !

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

[Informations communales](#)

Informations pratiques

Associations

Les informations pratiques, Vous souhaitez ...

Déposer un permis de construire ?

Un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne à tout moment et où qu'il soit, une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Les porteurs de projet peuvent effectuer leurs demandes d'urbanisme directement par voie électronique sur le lien suivant : sve.sirap.fr

Les demandes dématérialisées qui ne sont pas déposées sur ce portail sont rejetées (envoi par mail par exemple).

Veillez noter que depuis le 1^{er} septembre 2022, il faut utiliser la dernière version des formulaires de demande accessible sur : <https://www.service-public.fr>

Louer la salle des fêtes ?

Veillez vous rapprocher de la mairie pour tout renseignement.

Utiliser le minibus ?

Nouveau : Veuillez vous rapprocher de la mairie pour tout renseignement.

Rencontrer le maire, un adjoint, un conseiller municipal ?

Un mail ou un coup de téléphone au secrétariat, nous vous répondrons dans les 48 heures et nous fixerons un rendez-vous ensemble.

Contacteur la Mairie ?

Les horaires d'ouverture de la mairie sont inchangés :

MARDI de 9 heures à 12 heures

VENDREDI de 16 heures à 19 heures.

Mail : commune.mayrac@wanadoo.fr

Tel : 05 65 32 26 40

Consulter le site internet ?

Le site Internet de la commune : <http://www.mayrac.fr/>

Consulter la page Facebook ?

Une page Facebook : [Mayrac, mon village](https://www.facebook.com/communemayrac). N'hésitez pas à partager, à inviter vos amis, à faire des groupes, à commenter... à diffuser l'information. Une formule rapide, concise, pour faire vivre Mayrac.

Suivez-nous !

<https://www.facebook.com/communemayrac>

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations

Déposer vos déchets ?

Les règles de passage pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

- Collecte des ordures ménagères se fait le jeudi matin
- Collecte du tri sélectif le mardi matin

Horaires d'ouverture de la Déchetterie de Souillac

- Lundi et jeudi : 14h - 18h
- Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h30

Téléphone : 05 65 37 08 22

Horaires d'ouverture de la Déchetterie de Martel

- Mardi, mercredi, vendredi : 14 H- 18 H
- Jeudi et samedi : 9 H - 12 H

Téléphone : 05 65 27 19 42



Merci de ne pas déposer d'encombrants, d'ordures ménagères ou de tri sélectif en dehors des containers, ils seront considérés comme dépôts sauvages. Si vous constatez un cas de dépôt sauvage près de votre lieu de résidence, vous pouvez contacter le maire qui dispose de pouvoirs de police. Le maire peut mettre en application les dispositions du code de l'environnement pour lutter contre les dépôts sauvages.



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations

Où déposer vos déchets ?

JETONS MOINS : EN DONNANT

JETONS MIEUX : LA DÉCHÈTERIE

JETONS MOINS, JETONS MIEUX

LES TEXTILES
VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES
(même usés, tachés ou déchirés)

Vêtements : Tous vêtements et sous-vêtements

Linge de maison : Serviettes, torchons, rideaux, draps, plats, coussins...

Chaussures : baskets, bottes, sandales...

Mariquinerie : Centures, sacs à main...

Propres et secs : Chaussures attachées par paires (En sacs bien fermés (max 50 livres))

Bon à savoir : Les dons sont à déposer directement à des associations locales ou dans les bornes à déchets installées dans l'espace public (rues, places, parkings) ou sur les 29 déchèteries du SYDED. Pour trouver le point le plus proche : www.lalot-detr.fr

LES DÉCHETS VOLUMINEUX OU TOXIQUES

Métaux : ferreux et non ferreux

Végétaux : Souches, tige et emballage d'arbres

Mobilier : intérieur, extérieur, meubles...

Déchets toxiques : piles, peintures, solvants, produits phytosanitaires...

Batteries : métaux, alimentaires

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Bois : planches, copeaux, non traités

Autres : bois traité, placoplatre, bâches de piscine...

Ces déchets ne doivent être déposés ni à l'intérieur, ni à côté des conteneurs. Merci!

Mais aussi : • Textiles • Verre • Cartouches d'encre • CD/DVD • Radiogrammes • Photos • Déchets de soins piqûants (seringues) dans les boîtes sécurisées prévues à cet effet (renseignements à la déchèterie)

MON GUIDE DU TRI

DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES SONT MIS À DISPOSITION POUR VALORISER NOS DÉCHETS

SYDED CITEO AER

JETONS MIEUX : EN TRIANT LES DÉCHETS RECYCLABLES

JETONS MOINS : EN COMPOSTANT

EMBALLAGES EN VERRE UNIQUEMENT

Bouteilles, pots et bocaux vides, sans bouchon ni couvercle

INFO TRI
05 65 21 54 30
www.syded-lot.fr

TOUS LES EMBALLAGES

Carton : Boîtes et briques

Métal : Canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes

Papiers : Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles, etc. **Non souillés**

Plastiques : Pots, boîtes, Flacons, bouteilles et tubes, Sachets, films

LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES : Sachets, couvercles et capsules, Opércules, Feuilles aluminium, Fosseuses, Portions vides individuelles, Bâtières vides de médicaments, Bâches, couvercles plats, Boîtes chauffé plats, Pds de piles

Quelques précisions : Ne déposer rien qui puisse blesser un agent de tri (verre, seringue...) Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement (Gobelets, tasses...) Il faut bien les vider Apâter les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert.

ET TOUT LE RESTE : dans le bac marron / gris ou (selon le cas) à la déchèterie

DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

Déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, coquilles de noix, pâtes, céréales, légumes cuits

Déchets de jardin : tontes de gazon en fines couches, copeaux de bois, feuilles, fleurs fanées

Autres déchets : agrumes, petits morceaux de pain, mouchoirs en papier et essuie-tout, morceaux de carton

Bon à savoir : Le compostage permet de réduire de 50 kg par an et par personne la quantité de déchets jetés dans la poubelle d'ordures ménagères ! Le compost peut aussi se faire en tas, sans l'utilisation d'un composteur. Il est possible d'acquies un composteur auprès du SYDED du Lot. Renseignements : 05 65 21 54 30

Contactez la maison des Services ?

Depuis janvier 2022, la Maison Cauvaldor Services-CIAS, faisant partie du réseau des France Services, a ouvert ses portes à Souillac Avenue Gambetta (ancienne Banque Populaire). 2 conseillères, Cathy GOURSAT et Julie VAYSSE vous accueillent et vous proposent un service de proximité de qualité, permettant d'informer, d'orienter et d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives.

Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations communales

Informations pratiques

Associations

Les associations qui agissent sur Mayrac :

Nous remercions l'ensemble des associations qui animent la commune au quotidien.

Si vous souhaitez plus de détails ou bien rejoindre l'une de ces associations, vous pouvez contacter la mairie.

Mot du Maire

Anim'Enfance

Actualités

Batuc'cambrouse

Evènements

La Diane mayracoise

Animations

La vallée des Rocs

Informations
communales

Le club des aînés

Informations
pratiques

Le comité des fêtes

Le Sourire de l'Espoir au Maroc

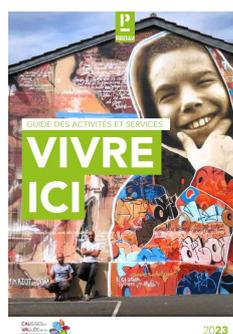
Les Tours de Chantegril

Associations

L'amicale des anciens combattants de Mayrac – Meyronne – Saint-Sozy

Vous pouvez retrouver et télécharger l'ensemble des associations présentes sur le territoire de Cauvaldor sur le site suivant.

<https://www.cauvaldor.fr/famille-et-solidarite/guide-vivre-ici/>



Mot du Maire

Actualités

Evènements

Animations

Informations
communales

Informations
pratiques

Associations

